



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Association Vaka'La - Voile pour tous

Vendredi 25 juin 2021

Présents : 23 personnes

Représentés (pouvoir) : 0 personnes

Cette Assemblée Générale ordinaire fait suite à celle du 5 mars qui n'avait pas recueilli le quorum nécessaire pour les validations et les prises de décisions soumises aux votes. Elle est donc ouverte le 25 juin 2021 à 18h10, à la base nautique de Liku avec les trois salariés de l'association et 20 adhérents. Il n'y a pas de pouvoir transmis connu pour cette AG. Le quorum n'est pas nécessaire pour cette deuxième AG. La présidence de l'assemblée est tenue par Grégory et le secrétariat est tenu conjointement par Raza et Olivier. L'ordre du jour est le suivant :

1. Point sur le contexte
2. Bilan des activités 2020
3. Bilan financier
4. Votes et décisions de l'assemblée
5. Projet à venir et activités et échanges avec les adhérents
6. Présentation du calendrier prévisionnel

1. Point sur le contexte

La présentation exposée ce soir est une reprise de celle faite le 5 mars par Arnaud. Du bureau actuel sont encore présents : Gilles Receveur (président) et Olivier Dubrez (secrétaire).

Des remerciements sont présentés au bureau actuel qui a fonctionné avec peu de personnes.

Cette deuxième AG a été reportée à cause de la crise sanitaire qui a touchée le territoire le 7 mars 2021.

Le problème récurrent du quorum a poussé des adhérents à proposer une mise à jour des statuts. Cette mise à jour sera proposée au vote dans le point 3. La version proposée intègre les mises à jour importantes suivantes :

- des mises à jour tirées du nouveau modèle de la FFV (reformulations suite à des jurisprudences),
- le changement de statut du territoire (comme une collectivité d'outre-mer française),
- le Secrétaire Général est re-nommé secrétaire,
- le quorum est revu à 10% des adhérents adultes
- la gestion des personnels est attribuée au président

2. Bilan des activités 2020

En plus des sorties des adhérents, des activités avec les scolaires, des sorties enfants et des cours qui s'organisent régulièrement le club a proposé :

- 7 sorties « Pleines lunes »
- 5 sorties « Tour de l'île »
- 10 sorties « Palmes masques tubas »
- 10 entraînements catamarans
- Un centre aéré proposé aux enfants à chaque vacances scolaires

Pour information sur le début de l'année 2021, le club a pu rouvrir après consultation du conseil sécurité du préfet, du STJS et de la gendarmerie. Un protocole a été mis en place pour recommencer les activités du club. Dans un premier temps, seules les activités "voile" ont repris, puis dans un deuxième temps l'activité "Taxi-Boat". La seule activité qui n'a pas repris à la date de cette AG est celle du centre aéré. Après une deuxième consultation auprès des autorités compétentes, le port du masque est resté obligatoire dans l'espace public quel que soit le contexte. Il est donc apparu difficile d'effectuer les activités habituelles du centre aéré avec des jeunes masqués avec un mètre de distance. Pour autant les moniteurs ont mis à profit ce temps à la formation de nouveaux skippers pour les catamarans. C'est un prérequis important pour les futures sorties organisées car deux skippers assidus ont quitté le territoire récemment.

3. Bilan financier

Le tableau suivant est présenté et expliqué par Elodie (en l'absence d'Arnaud)

RECETTES			DEPENSES		
Libellé	Total	%	Dépenses	Total	%
Adhésion adulte	281 500	3%	Carburants	638 612	7%
Centres aérés	1 197 135	13%	Charges sociales exercice	1 237 003	13%
Ecole de sport	114 100	1%	Eau et électricité	149 337	2%
Location de Kayak	729 090	8%	Entretien et réparations	944 817	10%
Licences FFV	190 500	2%	Fournitures administratives	33 375	0%
Loisirs enfants	153 000	2%	Fournitures d'entretien	240 704	3%
Manifestations (raid, régates, sorties)	645 200	7%	Frais postaux et de télécommunication	161 835	2%
Scolaires	590 000	6%	Gouters	229 280	2%
Subventions	898 329	10%	Licences FFV	273 030	3%
Taxi boat	1 867 626	20%	Locations mobilière + entretien local	794 940	8%
Ventes de produits finis (vente de tee shirt)	14 000	0%	Rémunération du personnel	4 702 296	50%
Voile location + Stages	713 368	8%	Services bancaires	24 800	0%
			Taxes territoriales	2 000	0%
			Droits divers	22 205	0%
Résultat (perte)	2 060 386	22%			
Total	9 454 234	100%	Total	9 454 234	100%

Pour l'année 2020, le résultat est déficitaire de 2 060 386 XPF. Ce mauvais résultat est expliqué par une baisse importante d'une subvention du STJS et par une nette diminution de l'activité Taxi-Boat (environ la moitié de 2019, expliquée partiellement par l'arrivée de nouveaux prestataires sur les îlots du centre).

Les comptes font apparaître :

- que le plus gros poste de dépense reste celui des salaires et charges des personnes salariées.
- que le plus gros poste de recette est encore représenté par les Prestations de Service. En revanche, certains tarifs ont fait débat au cours de l'année 2020 auprès des adhérents. Des propositions sont mises au vote dans le point suivant.

Pour 2021, les difficultés financières supplémentaires induites par la crise sanitaire ont remis en cause l'embauche d'un salarié supplémentaire. La personne prévue va quand même bénéficier d'une formation avec le STJS.

Remarque importante, l'activité Taxi-Boat n'est pas en règle pour le territoire, en effet une patente est nécessaire pour pratiquer cette activité et le club n'a pas encore pris cette patente. Certains adhérents ont émis la suggestion que cette patente pourrait nous apporter des subventions supplémentaires, ce point sera étudié par le prochain bureau. La souscription de cette patente pour une régularisation de la situation sera mise au vote au point 3. Pour information le prix annuel estimé de la patente est de 40 000 xpf de base + 30% CCIMA soit 52 000 xpf/an (pour 2021 cela sera au prorata de l'année en cours).

Remarque concernant le Taxi-Boat, l'assureur local n'assure pas les risques liés à cette activité. Une possibilité va être étudiée avec une assurance de Nouvelle Calédonie.

Point sur les subventions :

- 2020 a été l'année où VAKALA a reçu le moins de subventions
- La subvention exceptionnelle "fond solidarité Covid" a été attribuée le 18 mai 2021 pour un montant de 715 990 xpf (60 000 par employé) Cette aide a été reçue pour MARS et pas encore pour AVRIL.
- La demande de subventions traditionnelles a été faite en Mai 2021 (généralement à faire en Mars) par Arnaud.
- Dans cette dernière, une demande a été faite pour financer le projet "école de voile" type "perfectionnement" (pour 10 jeunes qui pourraient bénéficier de 20 séances avec une simple adhésion) et pour ouvrir les activités à un public plus large
- Vakala va étudier la possibilité de demander une subvention pour combler le manque à gagner de la période sans activité (le manque à gagner est en cours d'estimation)

4. Votes et décisions de l'assemblée

- L'approbation des comptes du club est faite à l'unanimité
- Pour le nouveau bureau les candidatures suivantes sont approuvées à l'unanimité : Raza Boussand - Olivier Dubrez - Grégory Duprez - Thomas Gomez - Mario Gossa - Gilles Martz - Gilles Receveur - François Xavier San José - Elodie Tellier - Lotolelei Ugatai

Une très courte suspension de séance est faite pour une réunion du nouveau bureau. Puis le nouveau bureau se présente et expose les attributions votés ci-dessous :

- ❖ Président : Grégory Duprez
- ❖ Vice-présidents : Gilles Martz et Gilles Receveur
- ❖ Trésorière : Elodie Tellier
- ❖ Trésorier adjoint : Thomas Gomez
- ❖ Secrétaire : Raza Boussand
- ❖ Secrétaire adjoint : Olivier Dubrez
- ❖ Communication : Lotolelei Ugatai

- Les statuts proposés sont approuvés à l'unanimité.
- La proposition de souscrire une patente Taxi-Boat est approuvée à l'unanimité.
- La tenue d'une Assemblée Générale 1 fois par an en décembre a été votée à l'unanimité
- La proposition d'acheter un nom de domaine « vakala.wf » et un hébergement pour un budget prévisionnel de 50€ / an est votée à l'unanimité

Un groupe de travail est décidé pour la gestion du site web : Lotolelei, Noëla et Grégory. Le but principal est de donner de la visibilité à Vaka lä en lien avec la page FB. Il est convenu qu'il faudra commencer par y intégrer le contenu de la plaquette et du compte FB, les horaires, le calendrier des activités, un lien vers la météo, les tarifs et un état des réservations validées (la copie numérique du tableau au secrétariat).

Avec l'achat du nom de domaine, des adresses fonctionnelles seront créées pour permettre faciliter la transmission des échanges de mails au changement de bureau. Nous devrions pouvoir aussi créer une liste de diffusion pour le bureau.

Grégory propose une formation à la gestion du site web + gestion de la page.

- Evolution des tarifs
 - **Pour le Taxi-Boat**, deux options sont proposées au vote :

Taxi-Boat	Option A tarification par bateau. Augmentation de 500 XPF par bateau pour les différents îlots :	Option B tarification à la personne Enfant de moins de 4ans : gratuit
Kaviki	4000 XPF	1500 XPF/personne + 500 à partir de la 4° personne
Nukuione	7000 XPF	2000 XPF/personne + 1000 à partir de la 4° personne
Nukuifla	8000 XPF	2500 XPF/personne + 1000 à partir de la 4° personne

L'option B est votée à la majorité.

Pour les enfants de 4 à 10 ans le tarif appliqué sera celui proposé pour la 4ème personne.

- Pour les tarifs "invité" sur les catamarans

Ces tarifs ont fait l'objet de remarques de la part de nos adhérents. Une proposition est présentée mais suite aux échanges, les tarifs ci-dessous sont votés à l'unanimité :

Invité sur Cata	Adhérent	Non-adhérent
Demi-journée	2000 XPF	3000 XPF
Journée	2500 XPF	4000 XPF

- Un rappel est fait pour les tarifs non-adhérents : les premiers 1500 XPF encaissés par Vaka Lä sont obligatoirement affectés à une prise de licence pour l'assurance liée à cette licence (cette remarque ne concern pas le Taxi-Boat)
- Un ajustement est demandé pour le prix des cours de CATA (car un flou existe avec la formulation actuelle). La proposition d'appliquer 1500 xpf/ **personne est votée à l'unanimité**. Il est précisé que la formation en cours se termine sans changement de tarif.

5. Projet à venir et activités et échanges avec les adhérents

Gilles Martz présente le projet avec le lycée d'État. Les élèves qui participent à ce projet pourraient participer au cours de perfectionnement.

L'assemblée échange sur le projet d'ouvrir une buvette et de proposer la vente de boissons (avec alcool ?) au sein du site de Vaka Lä. L'intérêt de cette activité est d'aménager un point de rencontre et de convivialité à l'attention des membres de l'association. Reste à voir si les conditions de sécurité (accueil à l'étage, accès par l'escalier en bois) et de stockage des boissons correspondent aux moyens techniques et humains mobilisables de l'association pour tenir cette activité. Cette proposition a déjà été faite par le passé sans résultat. Cela requiert la souscription à une patente spécifiant une activité de vente à 35 000 xpf/, la vente d'alcool tout type (bière, vin) à 15 000 xpf/an et d'alcool forts à 20 000 xpf/an, soit un total de 65 000 xpf/an avec 30 % pour l'enregistrement à la CCIMA. Il faut alors valider cette patente en passant au Registre du Commerce, au Tribunal et au Services des Contributions Diverses.

Sake nous fait une présentation du projet MANATAI WF CUP 2021 (14> 21 août 2021). C'est un projet de compétition de sports nautiques organisé pour la première fois à Wallis et Futuna (3 jours de compétition avec 3 parcours différents (Nord -> Centre, Centre -> Sud et tour de l'île). L'évènement va demander la contribution de prestataires de services, de la population et de bénévoles. Le club de Vaka Lā est sollicité pour la mise à disposition de moyen humain, en tant que prestataire de service et pour organiser des animations pendant cette semaine. Un groupe d'organisation est déjà en œuvre sur Facebook. Le club pourra bénéficier plus tard d'une partie du matériel qui a été commandé pour la compétition (conteneurs, bouées etc). Suliano devrait participer aux compétitions windsurf.

Quelques généralités sur l'évènement : 10 rameurs futuniens sont prévus, 20 riders de Nouvelle Calédonie sont aussi attendus. Les objectifs principaux sont de fédérer les jeunes autour des sports nautiques et de former un groupe de jeunes et de bénévoles pour l'organisation. La compétition devrait être pérennisée et se dérouler chaque année.

6. Présentation du calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel du second semestre est présenté.

PLANNING D'ACTIVITES ANNUEL 2021											
	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE					
J1		D1	M1	V1	L1 Toussaint	M1					
V2		L2	J2	S2	M2	J2					
S3	balade catamaran	M3	V3	D3 Fête Gd Pères	M3	V3					
D4		M4	S4 balade catamaran	L4	J4	S4 balade catamaran					
L5		J5	D5	M5	V5	D5					
M6		V6	L6	M6	S6 balade catamaran	L6					
M7		S7 balade catamaran	M7	J7	D7	M7					
J8		D8	M8	V8	L8	M8					
V9		L9	J9	S9 PMT	M9	J9					
S10	cours de catamaran	M10	V10	D10	M10	V10					
D11		M11	S11 PMT	L11	J11 Armistice	S11					
L12		J12	D12	M12	V12	D12					
M13		V13	L13	M13	S13 cours catamaran	L13					
M14	Fête Nationale	S14	M14	J14	D14	M14					
J15		D15 Assomption	M15	V15	L15	M15					
V16		L16	J16	S16	M16	J16					
S17	PMT	M17	V17	D17	M17	V17					
D18		M18	S18 cours de catamaran	L18	J18	S18					
L19		J19	D19	M19	V19	D19					
M20		V20	L20	M20	S20 SPL	L20					
M21		S21	M21	J21	D21	M21					
J22		D22	M22 SPL	V22	L22	M22					
V23		L23	J23	S23	M23	J23					
S24	SPL	M24 SPL	V24	D24	M24	V24					
D25		M25	S25 PMT	L25	J25	S25 Noël					
L26		J26	D26	M26	V26	D26					
M27		V27	L27	M27	S27 PMT	L27					
M28		S28 PMT	M28	J28	D28	M28					
J29	Fête territoire	D29	M29	V29	L29	M29					
V30		L30	J30	S30 balade catamaran	M30	J30					
S31	PMT	M31		D31	V31	S31					

Les différents points ayant été abordés et validés par les participants et devant l'absence d'autres questions relatives à l'Association, l'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 19h30.

Fait à Liku, le 25 juin 2021

Le Président,

Grégory Duprez



La trésorière

Elodie Tellier



Le trésorier Adjoint

Thomas Gomez



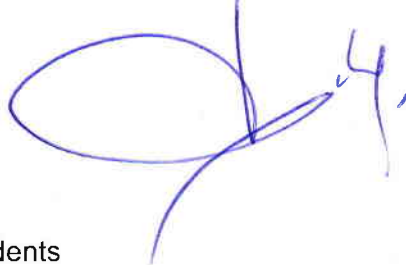
La secrétaire

Raza Boussand



Le secrétaire Adjoint

Olivier Dubrez



Les vice-présidents

Gilles Martz



Gilles Receveur



Membre du bureau

François Xavier San José



ADMINISTRATION SUPÉRIEURE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Enregistré sous le N° 280-2021
à MATA-UTU, le 23 JUL 2021

